

Journée d'opposition du Bloc Québécois :

## **Que le fédéral cesse de se mêler des affaires du Québec**

Québec, le 23 mai 2024 - Le Bloc Québécois a profité de la journée d'opposition d'aujourd'hui pour déposer une motion visant à mettre un terme aux ingérences répétées du gouvernement Trudeau dans les champs de compétence du Québec et des provinces. Les bloquistes rappellent également à Ottawa qu'il est faux de dire que les citoyens « se foutent de quel ordre de gouvernement est responsable de quoi », comme l'évoquait le premier ministre Trudeau, et réclament que le gouvernement offre au Québec et aux provinces un droit de retrait avec pleine compensation et sans condition chaque fois que le fédéral s'ingère dans leurs juridictions.

« Au cours des derniers mois, Ottawa est venu se mêler des affaires du Québec comme rarement vu auparavant. Le fédéral a même tenté dans son dernier budget de s'immiscer dans la grille tarifaire d'Hydro-Québec! Le gouvernement canadien n'a pas la compétence pour s'occuper de ces dossiers-là: s'il intervient ce sera plus long, plus compliqué, plus cher et moins efficace. Qu'il cesse ses abus de plus en plus nombreux, de plus en plus grossiers dans les champs de compétence du Québec et des provinces. Sinon, au minimum, qu'il reconnaisse le droit de retrait avec compensation, sans condition, pour que son idéologie centralisatrice puisse être contournée », dénonce Julie Vignola.

« Le gouvernement fédéral a multiplié les annonces de programmes en jouant les généreux, mais c'est avec notre propre argent, celui de nos taxes et impôts, qu'il le fait. Cette tactique est d'autant plus malsaine qu'Ottawa s'immisce du même coup dans des champs de compétences qui ne sont pas les siens. Le pire, c'est que pendant qu'il s'ingère dans les affaires du Québec et des provinces, le fédéral laisse à l'abandon ses propres champs de compétence. C'est inacceptable et c'est pourquoi nous enjoignons les élus de tous les partis représentés au Parlement à appuyer notre motion, et le fédéral à cesser de se mêler des affaires du Québec et des provinces », conclut la députée de Beauport-Limoilou.

Voici le libellé de la motion déposée par le Bloc Québécois :

Que la Chambre :

- a) dénonce les intrusions répétées du gouvernement fédéral dans les champs de compétence exclusifs du Québec, des provinces et des territoires;
- b) rappelle au premier ministre que, malgré ses affirmations, il est faux de prétendre que « les citoyens se foutent de quel ordre de gouvernement est responsable de quoi »;
- c) réclame que le gouvernement offre systématiquement au Québec, aux provinces et aux territoires un droit de retrait avec pleine compensation et sans condition chaque fois que le fédéral s'ingère dans leurs juridictions.

– 30 –

Source :

David Rompré

Directeur du bureau de circonscription

Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou

418-717-5462 / [david.rompre.308@parl.gc.ca](mailto:david.rompre.308@parl.gc.ca)